



Délibération du Conseil Municipal N°2026/34

Portant désignation des commissaires de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Présents : 21
Représentés : 2
Votants : 23
Absent : 0

Date de la convocation :
23.04.2026

Date affichage :
23.04.2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf avril, à dix-huit heures trente-trois, le conseil municipal de la Commune de La Roquebrussanne s'est réuni, après convocation légale adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-9 à L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Luc ANGELINI-AUTRAN.

Présents : Jean-Luc ANGELINI-AUTRAN, Christelle SAVELLI, Guillaume FRENDU, Emmanuelle VIALE, David LIBOUBAN, Virginie POITEVIN, Jean-Christophe COMOR, Ingrid LORENTE, Philippe QUILICHINI, Lydie LABORDE, Alexandre REBOUL, Marie-Paule GIRAUDO, Siegfried HUGUET, Vanessa DUMONT, Julien LUQUE, Delphine KOSOWSKI, Michel GROS, Sabine FONTANILLE, Bryan JACQUIN, Nathalie, WETTER Pierre VENEL.

Procurations : Manon ANQUET donne procuration à Christelle SAVELLI
Léo MANESSE donne procuration à Lydie LABORDE

Absent : /

Secrétaire de séance : Guillaume FRENDU

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du Code Général des Impôts institue dans chaque commune une Commission Communale des Impôts Directs (CCID) présidée par le Maire ou par l'adjoint délégué.

Dans la commune de La Roquebrussanne (commune de plus de 2000 habitants), la commission est composée de 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Par ailleurs, cet article prévoit la présence éventuelle et sans voix délibérative d'un agent de la commune de la Roquebrussanne (population inférieure à 10 000 habitants).

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des suffrages exprimés, décide :

Pour que cette nomination par le Directeur Départemental des Finances Publiques puisse avoir lieu, les commissaires sont désignés sur une liste de contribuables en nombre double.

- **DE DRESSER** par le conseil municipal, une liste de 32 noms dans les conditions suivantes :

- Proposition de 16 noms de commissaires titulaires
- Proposition de 16 noms de commissaires suppléants

1. Monsieur Alexandre REBOUL : 53 chemin des Craux, 83136 LA ROQUEBRUSSANNE
2. Monsieur Bryan JACQUIN : 34 avenue Saint-Sébastien, 83136 LA ROQUEBRUSSANNE
3. Madame Delphine KOSOWSKI : 28 rue des Cloches, 83136 LA ROQUEBRUSSANNE
4. Madame Marie-Paule GIRAUDO : 49 avenue du Portail, 83136 LA ROQUEBRUSSANNE
5. Madame Manon ANQUET : 191 route de Mazaugues, 83136 LA ROQUEBRUSSANNE
6. Monsieur David LIBOUBAN : 1030 chemin des Molières, 83136 LA ROQUEBRUSSANNE
7. Monsieur Jean-Christophe COMOR : Domaine des Terres Promises, chemin de la Persévérance, 83136 LA ROQUEBRUSSANNE
8. Madame Emmanuelle VIALE : 227 chemin des Pointes, 83136 LA ROQUEBRUSSANNE
9. Monsieur Pascal PERRIN : chemin de la Foux, 83136 LA ROQUEBRUSSANNE

10. Madame Aurélie MEUNIER : 14 impasses de la petite Fontaine, 83136 LA ROQUEBRUSSANNE
11. Madame Clémence FERNANDEZ : 554 chemin de Fioussac, 83136 LA ROQUEBRUSSANNE
12. Madame Stéphanie MENARD : 325 chemin du vallon de Castel, 83136 LA ROQUEBRUSSANNE
13. Monsieur Marouan BENCHERIF : 298 chemin de l'Adret, 83136 LA ROQUEBRUSSANNE
14. Monsieur Frédéric HILSER : 493 chemin des Ferrages, 83136 LA ROQUEBRUSSANNE
15. Madame Helen WALL : 4 place du Docteur Cauvin, 83136 LA ROQUEBRUSSANNE
16. Madame Marie-Hélène ROJAS : 28 chemin des Ferrages, 83136 LA ROQUEBRUSSANNE

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 083-218301083-20260429-CM_2026_34-DE

1. Madame Sophie VERNEY : 27 chemin du Riolet haut, 83136 LA ROQUEBRUSSANNE
2. Madame Régine GIRAUDO : 30 avenue du Portail, 83136 LA ROQUEBRUSSANNE
3. Monsieur Guillaume FRENDO : 8 place de l'Orbitelle, 83136 LA ROQUEBRUSSANNE
4. Madame Ingrid LORENTE : 671 carraire le Pical, 83136 LA ROQUEBRUSSANNE
5. Madame Lydie LABORDE : 50 chemin des Blanches, 83136 LA ROQUEBRUSSANNE
6. Monsieur Philippe QUILICHINI : 42 chemin des Clos, 83136 LA ROQUEBRUSSANNE
7. Monsieur Siegfrid HUGUET : 12 impasse de la Petite Fontaine, 83136 LA ROQUEBRUSSANNE
8. Madame Vanessa DUMONT : 276 chemin de la Daumasse, 83136 LA ROQUEBRUSSANNE
9. Monsieur Léo MANESSE : 581 chemin de la Daumasse, 83136 LA ROQUEBRUSSANNE
10. Madame Virginie POITEVIN : 11 chemin du Trou de Couasse, 83136 LA ROQUEBRUSSANNE
11. Monsieur Julien LUQUE : 43 avenue du Portail, 83136 LA ROQUEBRUSSANNE
12. Madame Nathalie WETTER : 292 chemin de Sabatery, 83136 LA ROQUEBRUSSANNE
13. Madame Rose-Marie LUQUE : 150 chemin de Sabatery, 83136 LA ROQUEBRUSSANNE
14. Monsieur Lionel BROUQUIER : 1386 chemin de Fioussac, 83136 LA ROQUEBRUSSANNE
15. Monsieur Alain CONAC : 537 chemin haut des Molières, Vallon de Castel, 83136 LA ROQUEBRUSSANNE
16. Monsieur Jean-Mathieu CHIOTTI : 86 carraire du Pical, 83136 LA ROQUEBRUSSANNE

La ROQUEBRUSSANNE, le 30 avril 2026

Le Maire,
Jean- Luc ANGELINI-AUTRAN

Le secrétaire de séance,
Guillaume FRENDO

